

Nécessité d'une voie de contournement ferroviaire à Lac-Mégantic

Audience du BAPE mai 2017

Mémoire présenté par Dr Richard Lefebvre et Dr Gérard Chaput

Nécessité d'une voie de contournement ferroviaire à Lac-Mégantic

Nous déclarons n'avoir aucun conflit d'intérêt commercial, industriel, ni politique.

Optique de médecine sociale et préventive.

Notre intérêt est de pouvoir circuler en toute sécurité en ces lieux menacés d'une récurrence de catastrophe à cause de la géographie locale.

Pétition des 26 médecins de la région

Présentée au conseil municipal le 17 juillet 2013

Considérant le laxisme endémique dans les mesures de sécurité du transport ferroviaire et le peu de confiance que cela s'améliore suffisamment à long terme, l'option de retirer la voie ferrée de l'agglomération de la ville nous semble la meilleure solution. Une voie de contournement alternative serait acceptable à une distance minimale de toute habitation. Car si une autre catastrophe survenait, il serait alors à blâmer, en plus de l'industrie défailante du transport de produits dangereux, notre propre inaction médicale préventive.

Voilà pourquoi **nous recommandons le retrait de la voie ferrée en pleine ville de Lac- Mégantic**. Notre objectif n'est donc pas de réduire mais d'éliminer tout danger ferroviaire.

Pétition citoyenne de 3665 signataires

Présentée le 6 août 2013

Les conséquences désastreuses de la tragédie ferroviaire de Lac-Mégantic nous pressent à prendre des mesures quant à la sécurité et à la reconstruction physique et psychologique de sa population.

Étant donné que la présence de la voie ferrée au centre-ville constitue un danger avéré et est devenue un symbole meurtrier qui ravive et entretient la douleur de tous

**NOUS, RÉSIDANTS DE LAC-MÉGANTIC ET DE SA RÉGION, EXIGEONS
QUE LA VOIE FERRÉE SOIT RETIRÉE DE L'AGGLOMÉRATION DE LA
VILLE ET QU'UNE VOIE DE CONTOURNEMENT ALTERNATIVE
SÉCURITAIRE SOIT MISE EN PLACE.**

Contresigné par monsieur Justin Trudeau présent aux funérailles des victimes

Argumentaire contre les statu quo

Tracé actuel inadmissible devant le danger de récurrence de catastrophe.

Dénivelé > 100 mètres → Fantôme 100 Km/h → Aucun wagon ne résiste.

Douze passages à niveau fragiles à déraillement.

Murs protecteurs inefficaces.



Urgence d'une voie de contournement

La **pente extrême** des lieux reste un facteur majeur et incorrigible, même par - les insuffisantes corrections de la sécurité ferroviaire,
- un scénario de murs protecteurs de béton...

Imprudence actuelle : la reprise du transport de **produits dangereux** sans attendre une voie de contournement.

Merci au BAPE
d'accueillir la prudente tortue
qui combat les trains d'enfer

www.signons.ca

